

Paris, le 13 octobre 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

La diffusion de l'épargne salariale soutient la progression de la détention de valeurs mobilières par les Français : 11,2 millions contre 10,2 en 2003¹

Le « noyau dur » des actionnaires diversifie son portefeuille et l'ouvre plus largement aux actions européennes

VALEURS MOBILIERES ET EPARGNE SALARIALE²

A la faveur du développement des **dispositifs d'épargne salariale** dans les entreprises, **la détention de valeurs mobilières progresse en France de façon significative** : on évalue à **11,2 millions le nombre de Français détenant des valeurs mobilières**, en direct ou dans le cadre de leur entreprise (actions, FCPE...) contre 10,2 millions en 2003, soit aujourd'hui un quart de la population (24,7% contre 22,6% en 2003 et 20% en 2000).

Par rapport à 2003, l'essentiel de la progression provient de la diffusion de FCPE. Pour les autres valeurs mobilières, la tendance sur les 3 dernières années est plutôt à la baisse. Notons que sur 11,2 millions de détenteurs de valeurs mobilières, 2,1 millions de Français ne détiennent que des FCPE.

L'analyse des résultats par profil met en évidence **un repli de la détention de tous les placements chez les Français les moins aisés.**

▪ Actions de sociétés cotées (y compris actionnariat salarié)

Quasiment stable entre 2002 et 2003 (*7,1 millions en 2002 et 7,2 millions en 2003*), **le nombre d'actionnaires** (actionnariat salarié compris) **diminue d'environ 500.000** pour s'établir à **6,7 millions** au printemps 2004 (14,8% des Français âgés de 15 ans et plus).

▪ OPCVM (y compris FCPE)

La détention d'OPCVM progresse : 7,6 millions de Français en détiennent (16,7% contre 14,3% en 2003). Cette hausse **résulte essentiellement de la progression des FCPE** (3,6 millions de Français), le nombre de détenteurs d'OPCVM hors FCPE ayant baissé sur la même période (de 5,3 à 4,7 millions).

¹ Les personnes peuvent détenir plusieurs types de valeurs

² **Epargne salariale** : compte courant bloqué, stock options, participation, FCPE, actions de la société cotée dans laquelle la personne travaille ou a travaillé (que ces actions soient déposées sur un PEE, PEA ou sur un compte-titres)

EPARGNE SALARIALE

Nous mesurons cette année avec beaucoup plus de précision (cf. : « Fiche technique et méthodologie » en dernière page) **l'importance de l'épargne salariale : 10,1% des Français de 15 ans et plus en détiennent, soit une proportion de 17% sur la seule population des actifs, soit plus d'un Français sur six.**

Cette épargne est le plus souvent investie sur un FCPE : 7,9% des Français de 15 ans et plus (3,6% en 2003), 1,4% détenant des actions de sa société.

Si les évolutions apportées au questionnaire 2004, pour apprécier avec plus de finesse cette forme d'épargne, nous amènent à relativiser un peu la forte progression enregistrée sur les FCPE, on enregistre vraisemblablement ici **l'effet progressif de la loi Fabius de 2001, qui vise à favoriser le développement de l'épargne salariale dans les PME et auprès des professions libérales.**

VALEURS MOBILIERES (hors épargne salariale)

Hors épargne salariale, **la détention de valeurs mobilières a légèrement diminué sur 1 an : 8,8 millions de Français (contre 9,2 en 2003).**

Dans le détail, **le nombre de détenteurs de chaque type de valeurs mobilières (actions de sociétés cotées, OPCVM et obligations) s'est contracté. L'enquête « Titres » de la Banque de France corrobore cette baisse :** elle constate une baisse de 150.000 du nombre de comptes-titres de juin 2003 à juin 2004 et de 595.000 de mars 2002 à mars 2004.

La baisse des taux de détention a essentiellement concerné les moins aisés et les plus jeunes.

▪ Actions de sociétés cotées

Réalisée en mai 2004, soit avant les grandes introductions en Bourse de la fin du 1^{er} semestre (Snecma, Pages Jaunes, Biomérieux...), l'enquête ne comptabilise pas les souscripteurs de ces opérations qui ne détenaient pas d'actions auparavant.

Si l'on exclut l'actionnariat salarié, la détention d'actions a reculé en 3 ans : de 6,9 millions en 2002 à 6,4 millions en 2004 (soit 14,1% des 15 ans et plus). La mise en perspective sur 10 ans montre néanmoins qu'**elle reste à un niveau historiquement élevé**, très supérieur à celui observé avant la forte poussée du début des années 2000 (5,3 millions en 1994, 6,1 en 2001 et 7,1 en 2002), en dépit du léger repli de fin de période.

En 1 an, les plus fortes baisses de taux de détention apparaissent chez les moins « aisés » et les plus jeunes : moins de 25 ans (-44%), 25-34 ans (-12%), retraités « non aisés » (-15%), inactifs (-23%), foyers dont les revenus mensuels nets sont inférieurs à 1.500 € (-13%).

A l'inverse, l'intérêt du « noyau dur » d'actionnaires directs, constitué des détenteurs plus « aisés » et plus « âgés », ne faiblit pas. Ceux-ci ont notamment modifié l'orientation géographique de leurs portefeuilles en 1 an :

- **La plus forte diffusion des actions s'observe toujours auprès des profils assez « aisés » et « âgés »** : hommes, 45 ans et plus, artisans/commerçants/commerçants/chefs d'entreprise (pour ces derniers, hausse de la détention de +3,9 points en 1 an), cadres/professions libérales, retraités aisés, plus hauts revenus mensuels nets (*plus de 3.000 euros par foyer*).
- **La détention d'actions de sociétés européennes se développe chez les détenteurs au profil « boursier »** : 35-44 ans (hausse de la détention de +1,4 point), 65 ans et plus (hausse de +1,7 point), artisans/commerçants/commerçants/chefs d'entreprise (+2,4 points), cadres/professions libérales, retraités aisés (+2,7 points).

Plus globalement, le taux de détention d'actions de sociétés européennes augmente chez les Français : 4,4% des Français de 15 ans et plus contre 3,6% en 2003. En 4 ans, la détention d'actions de sociétés étrangères a augmenté de 2,7 points.

▪ **OPCVM**

Le nombre de porteurs de parts d'OPCVM³ baisse, de 5 millions en 2002 à 4,7 en mai 2004 (10,4% des Français de 15 ans et plus).

Néanmoins, pour chaque catégorie d'OPCVM, le nombre de détenteurs est en général stable. Cette configuration reflète en fait une concentration de la détention sur les portefeuilles les plus importants, qui dans le même temps s'ouvrent à de nouvelles catégories de placements collectifs, notamment les OPCVM garantis ou assortis d'une protection dont le taux de détention passe de 1% en 2001 à 2,0% en 2004.

▪ **Obligations**

L'érosion du nombre de détenteurs engagée depuis environ 10 ans se poursuit : 1,3 million de détenteurs (contre 1,4 million en 2003).

En 1 an, ce sont plutôt les jeunes (25-34 ans : -0,7 point), les 45-54 ans (-0,8 point), mais également les 75 ans et plus (-1,3 point), les professions intermédiaires (-1,3 point), les employés (-0,8 point), les retraités aisés (-1,1 point) et les inactifs (-0,8 point) qui se sont détournés des obligations.

ASSURANCE-VIE

La complexité des contrats d'assurance (composition...) pour la grande majorité des épargnants et les fréquentes confusions observées en 2003 avec l'assurance décès nous ont amenés à faire évoluer le questionnaire 2004 (cf. « Fiche technique et méthodologie » en dernière page) et à demander aux interviewés s'ils possèdent d'une part des contrats d'assurance vie, d'autre part des contrats d'assurance décès.

11 millions de Français détiennent des contrats d'assurance-vie, soit 24,3%. Ils sont **4,6 millions à avoir un contrat d'assurance décès et 1,6 million à avoir les deux types de contrats.**

En ce qui concerne l'assurance vie, le recul du nombre de détenteurs par rapport à 2003 (11,9 millions) s'explique pour l'essentiel par un classement plus précis des contrats, à partir de leurs noms commerciaux pour l'assurance-vie et pour l'assurance décès.

³ **OPCVM** : OPCVM actions, OPCVM obligations, OPCVM monétaires, OPCVM diversifiés, OPCVM garantis ou assortis d'une protection et FCPI/FCPR

INTERNET ET LA GESTION DU PORTEFEUILLE

Plus de 1 Français sur 8 (13%) utilise Internet pour gérer ses comptes bancaires ou ses placements financiers. Le profil des utilisateurs reste assez « marqué » : moins de 35 ans, cadres/professions libérales, professions intermédiaires, plus « hauts » revenus mensuels nets (plus de 3.000 euros pour le foyer). **Cette proportion s'élève à environ 1 sur 4 (24%) pour les actionnaires individuels.**

La quasi-totalité des utilisateurs se sert d'Internet pour s'informer ou consulter ses comptes et 76% pour réaliser des opérations (74% sur les comptes bancaires, 10% pour acheter ou vendre des actions).

Fiche technique

- **Enquête réalisée** pour la Banque de France et Euronext
- **Enquête postale** auprès d'un panel de 20.000 foyers représentatifs des foyers français
- **Base de répondants** : 10.862 foyers
- **Recueil** : 26 avril au 14 juin 2004
- **Représentativité** : méthode des quotas, analyse de la structure des non-répondants
- **Critères de redressement** : sexe, âge (en distinguant les 75 ans et plus au sein des 65 ans et plus), catégorie socioprofessionnelle de l'individu et catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (dont fonctionnaires d'Etat, enseignants...)
- **Base d'extrapolation** : 45.265.000 Français de 15 ans et plus (source : enquête Emploi, bilan démographique et projections démographiques de l'INSEE 2003)

Evolutions méthodologiques 2003/2004

- **Epargne salariale** : le questionnaire consacrait pour la 1^{ère} fois une partie entière à l'épargne salariale (*nom de la société dans laquelle la personne interrogée travaille ou a travaillé, formule d'épargne salariale : PEE ? compte bloqué ?... véhicule d'investissement : FCPE, actions de la société...*). Cela nous permet de mesurer de façon fiable et précise la pénétration de ce mode d'épargne.
- **Assurance vie, assurance décès** : la complexité croissante des contrats d'assurance nous avait amenés en 2003 à recueillir en clair les marques « commerciales » des contrats comme nous le faisons depuis environ 10 ans pour les OPCVM, afin de valider la nature des placements possédés et de les classer plus finement (ex : contrats euros, contrats multi-supports...). Cette année, nous avons par ailleurs questionné les personnes sur la détention de contrats d'assurance décès, nous permettant de mesurer plus finement les taux de détention de chacun des deux types de produits et d'éviter toute confusion dans les réponses.

Contacts presse

- **Banque de France** : Françoise REBUFFEL francoise.rebuffel@banque-france.fr 01.42.92.44.97.
- **Euronext** : Antoinette DARPY a.darpy@euronext.com 01.49.27.53.75.
- **TNS Sofres** : Anne COURTOIS anne.courtois@tns-sofres.com 01.40.92.47.77.